LES BROCHURES DE L'AUCAM N° 6

LA FEMME BLANCHE AU CONGO

AUCAM — SECTION CONGOLAISE
8, rue des Récollets, 8, Louvain (Belgique)
C. C. 1790.75 - Tél. 96

LES BROCHURES DE L'AUCAM :

N° 1. **Disette de prêtres,** par Monseigneur DE BECKER, *avec une note sur le nouveau Mexique,* par PIERRE CHARLES, S. J. Prix : 0,75 fr.

N° 2. **Notre propagande coloniale,** par RENÉ LEFEVER, S. J., professeur à l'École Supérieure de Commerce S. Ignace. Prix : 2,00 fr.

N° 3. **La Navigation aérienne au Congo Belge,** *avec une carte et deux illustrations hors texte,* par EMILE CALEMBERT, Directeur du service de propagande de l'Aéronautique belge. Prix : 2,00 fr.

N° 4. **Étude sur la Traite des Nègres aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles,** *d'après des documents contemporains avec quatre illustrations hors texte,* par CHR. MONHEIM. Prix : 2,00 fr.

N° 5. **Catholicisme et Colonisation,** par PAUL COLLIN (68 pages). Prix : 3,00 fr.

N° 6. **La femme blanche au Congo.** Prix : 2,00 fr.

LES BROCHURES DE L'AUCAM No 6

RECEIVED
AUG 4 1930
Conseil Protestant du Congo

LA FEMME BLANCHE AU CONGO

AUCAM — SECTION CONGOLAISE
8, rue des Récollets, 8, Louvain (Belgique)
C. C. 1790.75 - Tél. 96

RAPPORTS

présentés au Congrès de l'A. C. J. B. à Liége le 27 août 1927

Concordia, 118, Boulevard de la Sauvenière

Président de la Section Congolaise du Congrès :

Mr Léon Jacobs, du Comité Général de l'Aucam.

Vice-Président :

R. P. Van den Eynde, des PP. Blancs, Missionnaire au Kivu.

Remarqués parmi la nombreuse assistance :

Monsieur Van Lancker, Directeur Général de la C. C. B. et Mme Van Lancker, Mr Lekeux, Administrateur territorial, le R. P. Van Wing, S. J., missionnaire à Kisantu, le R. P. Thielemans, des PP. Blancs, professeur à l'Université coloniale d'Anvers, et de nombreux missionnaires.

La Femme blanche au Congo.

Depuis 1908 et surtout depuis la grande épreuve de 1914, un revirement s'est opéré dans l'opinion publique belge à l'égard du Congo.

On est loin de cette phrase historique résumant l'accueil fait aux idées royales d'expansion belge au Congo : « Sire, je n'ai ni la foi ni l'espérance, comment voulez-vous que j'aie la charité » ?

Mais chez beaucoup ce revirement n'est qu'une impression ou un sentiment s'inspirant presque exclusivement des avantages matériels et économiques que donne la colonie.

Et pourtant notre présence en Afrique ne se justifie que dans la mesure où nous cherchons à concilier nos intérêts avec le progrès matériel, intellectuel et moral des Noirs.

Pour assurer celui-ci que faut-il ?

Evidemment et avant tout des missionnaires et des missionnaires catholiques. Mais fussent-ils dix fois, cent fois plus nombreux, que pourront leur zèle et leur dévouement sans la collaboration des autres Blancs ? Qu'il appartienne à l'Etat ou qu'il soit simple particulier, tout Blanc en Afrique, quels que soient son rang et ses fonctions, est un chef dont l'influence sur l'indigène, inévitable, sera heureuse ou néfaste selon qu'il s'inspire ou non d'idées de justice et de charité.

Profiter de chaque circonstance qui se présente pour

imposer au Noir la solution que commandent la justice et la charité, c'est faire œuvre de vraie civilisation. Mais cette œuvre sera vaine si les mêmes principes ne guident également l'Européen dans sa vie privée.

L'alcool, le jeu et le chanvre étaient pour les populations congolaises de terribles ennemis auxquels, dès le début de l'occupation, une guerre sans merci fut déclarée ; mais quelle amélioration sérieuse peut-on espérer dans ce triple domaine si ceux-là même à qui la répression est confiée sont les premières victimes de passions dégradantes. La femme est pour le Noir une chose n'ayant de valeur qu'à raison des services qu'elle peut rendre, et son relèvement s'impose ; mais comment lui rendre sa dignité d'épouse et de mère si les instructions gouvernementales et les efforts des missionnaires ne peuvent remédier aux abus dont les Blancs se rendent coupables ?

« On peut, déclare le Révérend Père Vermeersch, méconnaître la vérité de la religion chrétienne, sa constante nécessité ; mais on ne conçoit pas qu'on veuille se passer d'elle pour les commencements et les premiers progrès ; l'idée religieuse veille près du berceau de toutes les civilisations ». Et pourtant la grande masse des Blancs ne pratique pas ; d'aucuns même n'hésitent pas à proclamer devant les Noirs leur indifférence et leur mépris de la religion.

Depuis la traversée de l'Afrique par Stanley et la création de l'Etat Indépendant du Congo bien des choses ont été réalisées pour le plus grand bien des

populations noires. Que de Belges et surtout que de vaillants soldats ont sacrifié à la colonie leurs aises, leur santé, leurs affections et souvent leur existence. Nombreux, surtout en ces dernières années, ont été les jeunes gens que guidaient vers la colonie des idées de réel apostolat. Mais alors, pourquoi donc devons-nous déplorer tant de défections et tant de lacunes ? Celles-ci se constatant également aux colonies françaises et allemandes, faut-il en conclure qu'elles sont les tristes mais fatales conséquences de toute colonisation ?

Non, car la fatalité n'existe pas dans le domaine moral ; nous sommes des êtres intelligents et libres, toujours capables de discerner le bien du mal et avec la grâce de Dieu qui ne fait jamais défaut à celui qui la demande, toujours capables d'éviter le vice et de pratiquer la vertu.

Mais les circonstances peuvent rendre le devoir si difficile qu'en fait son exécution exige presque de l'héroïsme ; et l'héroïsme n'est l'apanage que d'une élite. Les Européens qui s'expatrient ne sont pas inférieurs à ceux qui restent au pays ; ils l'emportent presque toujours par la volonté, le courage et l'endurance. Si la vie coloniale en fait, parfois très vite, des brutes égoïstes que conduisent seuls les instincts mauvais, c'est que cette vie comporte des dangers plus grands. Bien souvent le colonial passe les débuts de sa carrière en « brousse », c'est-à-dire perdu dans l'immensité du continent africain, à 40, 50, 100 km. et

plus de tout compatriote, seul au milieu d'indigènes, sans autre distraction qu'une partie de chasse, quelque lecture ou quelqu'étude ; seul avec ses préoccupations d'avenir, avec ses tracas, ses soucis, ses ennuis ; seul encore avec la maladie qui ne tardera guère ; sans avoir à qui parler, à qui se confier, à qui demander un peu d'affection. Les résidents des grands centres eux-mêmes se sentent parfois isolés à cause de leur rang social ou encore parce qu'ils ne font pas comme tant d'autres qui se conduisent mal. Le caractère le mieux trempé est exposé à fléchir sous l'épreuve ; et après une résistance plus ou moins longue il arrive qu'on cherche dans la boisson et l'usage de « la ménagère » un soulagement qui dégrade bien vite les plus riches natures. Telle est la situation dans sa triste réalité. Et le remède ? Ecartons a priori celui qui s'est présenté parfois à l'un ou l'autre utopiste : la fusion des races par le mariage entre Blancs et Noirs. Cette solution pourra peut-être s'offrir plus tard, dans bien des années ; elle n'arrangerait rien actuellement, au contraire. Ou bien faut-il, parce que la colonie est une école d'immoralité, en détourner la jeunesse catholique, qui d'ailleurs trouve ici même de quoi vivre et se dévouer ?

Il y a quelques années cette opinion était celle du plus grand nombre des chefs de famille, de la plupart des prêtres et des dirigeants de nos établissements d'instruction. Depuis, les idées ont évolué, et c'est

heureux. Mais cette thèse a encore ses partisans ; pourtant il est clair qu'elle aboutit à la consécration et au maintien de tous les abus dont nous déplorons l'existence au Congo. Que nos jeunes catholiques regardent donc avec confiance le Congo qui s'offre à eux.

Mais si l'on s'obstine à n'y envoyer que des agents non mariés ou non accompagnés de leur femme ; si l'on ne comprend pas que le célibat, anormal en Europe, doit devenir l'exception à la colonie, il ne faut pas espérer une amélioration sérieuse dans la tenue des coloniaux.

La nécessité d'être au Congo en famille s'impose tout d'abord pour le colon lui-même ; sa grande ennemie, nous venons de le voir, c'est la solitude, la grande Silencieuse, comme l'appelle Coperus, dans son roman sur l'Inde hollandaise.

Donnez au colonial une compagne légitime, venue avec lui d'Europe, une femme de sa race, de son milieu, une femme qui le comprenne, qui tienne sa maison, qui éclaire sa vie, qui lui donne du courage aux heures dures et qui lui procure un peu de joie, sa vie en sera toute changée.

Il faut que la femme belge se rende au Congo pour y apporter plus de tenue, plus de décence, plus de conduite.

Rien n'est grossier et vulgaire comme une société où manque la présence de la femme, dont le charme,

la douceur, la délicatesse dépassent toujours les limites du foyer.

La plus grande décence règne dans les colonies anglaises : le colon, le fonctionnaire, l'officier qui fume l'opium ou introduit chez lui une femme indigène est considéré comme déchu et à ce titre exclu de la bonne société. D'où vient cette différence, se demande le R. P. Piolet ? De ce que les Anglais sont plus vertueux et ont des principes de morale plus solides ? Il n'y paraît guère quand ils viennent en France, en Italie, en Suisse, ou en Allemagne ; et je ne pense pas qu'il se rencontre beaucoup d'observateurs sérieux qui osent l'affirmer. Non, cette différence vient du fait que les Anglais emmènent leur femme aux colonies.

Par son heureuse influence, la femme belge relèvera et maintiendra le niveau de la moralité parmi les colons et du même coup elle ravivra leur foi et leur piété. Pieuse elle même, elle sera un exemple vivant de la mise en pratique des vertus prêchées par les missionnaires ; et si Dieu bénit son union, elle montrera aux femmes noires ce que doit être l'éducation dans une famille chrétienne.

Soit, dira-t-on, en théorie, il faudrait donc que la femme belge émigrât au Congo. Mais en pratique ? Dans bien des circonstances ne sera-t-elle pas « encombrante » ? De plus, l'état actuel du Congo au point de vue hygiène et confort ne rend-t-il pas le séjour de la femme, sinon impossible, tout au moins difficile et périlleux ?

La réponse négative s'impose d'une façon absolue chaque fois que le mari est appelé à remplir des fonctions sédentaires, ou à occuper en raison de son ancienneté ou de ses capacités, un poste de commandement. Quant aux autres agents, ceux que leurs fonctions appellent à vivre en brousse pendant des mois, il leur faudra examiner plus attentivement l'opportunité d'emmener leur épouse. Dans certains cas, la chose sera possible, dans d'autres elle le sera moins. Mais il importe de ne pas oublier que les conditions matérielles ne sont plus ce qu'elles étaient jadis ; des améliorations importantes ont été réalisées, surtout en ces dernières années, au point de vue de l'habitation, des voyages, de l'hygiène, des soins médicaux. On sait d'ailleurs que si l'on excepte les plateaux septentrionnaux, où la race belge considérée dans son ensemble, peut s'établir et fonder des foyers, notre colonie ne permet à l'Européen que des séjours limités, avec obligation d'aller passer des périodes de congé dans une zone tempérée.. Ceci étant admis, rien ne s'oppose à l'acclimation de la femme blanche au Congo, et les faits démontrent que les tropiques n'exercent aucune action perfide sur les fonctions procréatrices. La science n'a d'ailleurs pas dit son dernier mot à ce sujet. La colonisation des E. U. d'Amérique, pays aujourd'hui si prospère et d'une incontestable salubrité, a coûté des milliers de vies humaines ; celle du Mexique et de l'Amérique centrale, bien plus encore. N'avons-nous pas aussi l'exemple

de l'Algérie, où la mortalité fut énorme tant parmi les colons que parmi les corps expéditionnaires, et qui est devenue, grâce à l'occupation, aux cultures, aux travaux d'assainissement, un des pays les plus sains du monde. La femme belge peut résider au Congo à condition de respecter les règles d'hygiène commandées par le climat, et elle peut y avoir des enfants. Les accidents qui pourraient survenir sont à porter au compte « frais généraux » de la colonisation. Celle-ci exige des rançons inévitables. (1)

(1) *Note de la Rédaction.* — Quelques chiffres diront mieux que tous les raisonnements ce qu'il faut penser des bruits fâcheux qu'on lance parfois inconsidérément dans le public, au risque d'effrayer et de décourager les jeunes coloniaux.

Population européenne au Congo

	Hommes		Femmes		Enfants	
	1924	1925	1924	1925	1924	1925
	8009	10738	2713	3158	1173	1344
décès :	118	113	17	22	36	40
soit :	14,75°/₀₀	10,5°/₀₀	6,26°/₀₀	6,9°/₀₀	30,6°/₀₀	29,7°/₀₀

En 1924, la mortalité en Belgique fut de 15 °/₀₀ ; au Congo elle fut de 16 °/₀₀. Le taux de la mortalité infantile (enfants européens) au Congo fut légèrement supérieur au taux de Belgique : au lieu d'être de 30 °/₀₀ il n'aurait dû être que de 26 °/₀₀ environ.

Naissances d'enfants européens au Congo :

en 1924 : 249
1925 : 295
1926 : 349

Les statistiques de 1926 ne sont pas complètes.

La femme belge serait-elle moins dévouée, moins entreprenante que la femme anglaise ou hollandaise ? Serait-elle plus « casanière » ? Le prétendre serait nier l'existence des centaines de Belges qui, réparties dans les divers ordres missionnaires, se dépensent au Congo, en Chine, au Japon, aux Indes et ailleurs. Non, la raison de l'indifférence, de l'apathie, voire de l'aversion qu'on constate en Belgique pour la Colonie, est la conséquence des lacunes que présente notre enseignement. Presque partout le Congo est traité comme un pays étranger dont on se contente de donner quelques notions générales d'histoire et de géographie, sans jamais faire allusion aux devoirs qui s'imposent à la jeunesse. Comment dans ces conditions l'idée même d'expatriation pourrait-elle surgir à l'esprit de la jeune fille ? On ne s'attache et on ne se dévoue qu'à ce que l'on connait et que l'on connait bien.

Aussi ne pourrait-on assez applaudir à l'initiative prise il y a un an par les Dames du Sacré-Cœur qui, organisant à Bruxelles un cours supérieur pour jeunes filles, ont tenu à mettre au programme les sciences coloniales. Félicitons également l'école sociale du Boulevard Clovis à Bruxelles, qui, en mars dernier, organisa avec succès une semaine coloniale, et décida la création dès octobre prochain de conférences régulières destinées aux futures Coloniales.

L'esprit de clocher, la peur de l'inconnu, les mesquineries de notre vie civilisée ne sont pas plus essentielles à la femme belge qu'à ses voisines ; et, comme

le fait fort bien remarquer le R. P. Piolet, ce serait une erreur de croire que les Anglaises et les Hollandaises ont de tout temps aimé l'émigration. En Angleterre et en Hollande il a fallu également vaincre les difficultés et les répugnances contre lesquelles nous luttons en ce moment chez nous. Et ce n'est pas préjuger de l'intelligence, de la volonté et de l'esprit d'abnégation des Belges que de compter sur leur collaboration à notre œuvre coloniale.

Mais une formation s'impose et aussi une sélection sévère. Il importe de choisir et de bien choisir, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral. Sans doute il ne faut point s'exagérer les dangers de la vie au Congo et considérer un départ vers notre colonie comme une action d'éclat ; sans doute la femme pourra s'y créer un intérieur parfois plus intime qu'en Europe ; mais il n'en reste pas moins vrai que la vie, surtout dans les débuts, est rude et le climat pénible. Se plier à toutes les circonstances, accepter sans plainte toutes les difficultés, y compris éventuellement une séparation momentanée, s'adapter à une existence d'isolement absolu, même avec le plus aimé et le meilleur des époux, en un mot mettre tout son bonheur dans l'accomplissement journalier et souvent monotone de ses devoirs d'état, tout cela suppose une intelligence solide, une volonté trempée, un cœur ferme, beaucoup de douceur, de bonté, d'abnégation et de gaîté. Il faudra aussi que sans négliger son intérieur, la femme se penche sur ses pauvres sœurs noires, encore si dés-

héritées ; ah ! le bel apostolat, la belle mission ! N'y-a-t-il pas là de quoi enthousiasmer une âme vraiment chrétienne ?

On a reproché à de nombreuses Coloniales une conduite peu digne ; on les a rendues responsables de bien des discordes. Encore ne faut-il rien exagérer. Et d'ailleurs ces reproches n'infirment pas notre thèse. Ils prouvent qu'il faut mieux choisir les candidates à la colonie, ils prouvent que bien des parents ont eu tort de refuser leur consentement à des mariages qui entraînaient pour leurs jeunes filles l'expatriation. Rebutés, certains coloniaux choisirent qui ils purent ! et bien souvent, ils durent trouver à se marier en 4 mois, pendant leur congé. Mais ceci regarde le passé, et il nous faut marcher résolument vers l'avenir.

Opportune, nécessaire et possible, l'émigration de la femme blanche au Congo ne sera réalisable qu'avec le concours des Employeurs ; il faut que l'Etat et les Sociétés coloniales, se pénètrent du bien-fondé des idées que nous venons de développer, il faut qu'ils comprennent qu'en encourageant le départ et l'installation de la femme blanche à la colonie, notamment par la gratuité des voyages et la construction de logements convenables, ils rempliront leurs devoirs de civilisation, en même temps qu'ils s'assureront le concours d'hommes plus sérieux et plus stables dans leurs fonctions. Hélas ! beaucoup de Sociétés ignorent complètement l'existence de la femme et des enfants de leurs agents ; d'autres mettent dans leur interven-

tion une telle mauvaise volonté, qu'elles découragent les meilleures dispositions.

On impose au mari de faire un stage seul, variant de six mois à un terme complet, alors que les circonstances autoriseraient le départ immédiat de la femme ; et l'on s'excuse en disant que beaucoup d'agents ne se plaisent pas au Congo, rentrent avant terme, au dam de l'employeur.

Il est d'autres précautions à prendre : qu'on exige du mari une caution qui lui sera restituée à l'expiration du contrat. Et surtout qu'on exige des partants une formation plus complète et des preuves plus marquées de sérieux dévouement.

Dès le début de son gouvernement Monsieur le Ministre Renkin s'est montré partisan convaincu de l'expatriation de la femme blanche au Congo, et ses successeurs au portefeuille des Colonies l'ont suivi dans cette voie. Va-t-on changer d'attitude au moment où la jeunesse belge se décide à entamer courageusement la mission civilisatrice qui s'offre à elle ?

On invoque l'insuffisance de logement. Qu'elle existe dans les grands centres où les services ont pris une extension plus rapide qu'on n'avait pu le prévoir, c'est possible, mais on peut y remédier ; cette insuffisance n'est-elle d'ailleurs pas devenue un prétexte habilement exploité par certains opportunistes !

Les Employeurs oublient-ils donc que le rendement de leur personnel est en raison directe de son état physique et moral ? Ils se plaignent du manque de

personnel sérieux, capable, dévoué, stable, digne de toute confiance, ayant suffisamment de « cran » pour dominer les difficultés des débuts ou les situations pénibles, d'ailleurs passagères. Qu'ils aident donc leurs fonctionnaires et leurs agents à fonder un foyer ; ceux-ci s'y attacheront, ils y retourneront, même si la vie y est dure.

Dans la manière de traiter le personnel on a manqué jusqu'à présent de bonne psychologie. Qu'on enjolive les habitations, qu'on perfectionne les services de Croix-Rouge, qu'on encourage la création de centres productifs de vivres frais, qu'on suscite l'établissement de pensionnats et d'externats pour les enfants de Colons, et parmi ceux qui offrent leurs services à l'Etat et aux Sociétés il y aura des hommes de valeur en plus grand nombre, et tous y gagneront.

PAUL ORBAN,
Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles,
Ancien Commissaire de District au Congo Belge.

La Jeunesse Universitaire et le Mouvement Colonial Belge

« La Jeunesse Universitaire et le Mouvement Colonial Belge ». Quel beau sujet à traiter devant un auditoire composé comme le vôtre en majeure partie d'universitaires et de jeunes gens en qui je me plais à saluer nos universitaires de demain.

Une fois de plus, répondant à l'appel de ses chefs, avec le noble enthousiasme et la merveilleuse discipline qui la caractérisent, l'Association Catholique de la Jeunesse Belge, l'espoir et l'avenir de notre catholique Belgique, a montré que le problème de la famille, qui se pose avec tant d'acuité dans tous les domaines de notre civilisation moderne, était le sien. Elle a montré qu'elle entendait le résoudre conformément à l'esprit du Dogme Catholique. Ce problème sacré, celui de l'avenir de la Famille catholique belge tout entière, peut être abordé d'un grand nombre de manières tant il est vaste et tellement il se présente à nos yeux sous des aspects divers.

Parmi les Congressistes, il s'en trouvera qui l'envisageront au point de vue scolaire; d'autres étudieront les dangereuses répercussions que peut avoir notre législation moderne sur l'unité et la stabilité du bloc familial ; à d'autres encore incombera la mission d'examiner les questions morales et économiques que le problème de la famille soulève.

Et vous, Messieurs, qui avec une fierté légitime vous réclamez du double titre de catholiques et de patriotes, au sens large et tout nouveau que ce terme a pris en Belgique à l'aube du XX^e^ siècle, pénétrés de la signification profonde de ces mots ainsi que des lourdes obligations que cette qualité vous impose, vous avez eu la généreuse ambition d'examiner et de résoudre dans la mesure du possible le problème de la famille tel qu'il se pose dans notre Colonie.

Vous exposer toute la gravité que le problème de la famille revêt au Congo, vous faire connaître les causes de la situation critique qui vous alarme tant aujourd'hui, vous proposer des remèdes à un état de fait que les catholiques belges ont l'obligation de ne pas laisser perdurer, et surtout vous faire voir comment les universitaires belges ont le devoir de se préparer à prendre part à une si noble entreprise, telle est la tâche qui m'incombe durant les courts instants où je serai à la tribune...

Dès la fin de la guerre, le Congo, grâce à ses ressources considérables et à ses richesses variées, s'est révélé comme le facteur primordial et le gage le plus sûr du relèvement de la Belgique. Aussi beaucoup de nos compatriotes dont l'âme avait été trempée par la dure épreuve, se sont sentis attirés vers l'Afrique centrale, champ immense et largement ouvert au libre exercice de leurs activités et de leurs initiatives.

Un grand nombre d'entre eux, grâce à leur énergie

persévérante et à leur travail, ont brillamment réussi à se créer, en peu de temps, une très belle situation ; et ces succès ont poussé un très grand nombre de leurs concitoyens à les imiter. Aussi tandis que jadis le Congo n'attirait que fort peu les Belges, et que souvent hélas, ceux que l'on voyait s'y rendre, il y a quelques années, n'étaient que des individus devenus indésirables dans la Métropole, aujourd'hui nous assistons à une véritable levée de candidats coloniaux.

Levée se composant surtout de petits fonctionnaires, d'agents de l'Etat, de commerçants, et d'artisans de tout genre. Sauf dans les services médicaux où il y a pourtant de si grandes misères à soulager et tant de maux à guérir, l'on constate que les candidats sont nombreux, très nombreux.

Pareille pléthore se justifie-t-elle ? Si durant les premières années qui ont suivi la reprise du Congo par la Belgique, les candidats pouvaient s'inscrire en foule, tant l'œuvre à réaliser était gigantesque et les ouvriers peu nombreux ; aujourd'hui que notre Colonie, riche et prospère, s'épanouit et s'organise au point d'exciter l'admiration envieuse de nos voisins, elle a surtout besoin de spécialistes et plus encore de vrais éducateurs. Elle n'a que faire d'une nuée de prétendus colonisateurs animés bien moins du souci de contribuer par un travail quotidien à la formation des Nègres, que de la vulgaire préoccupation de s'enrichir au plus vite. Il est incontestable aujourd'hui, Messieurs, que toute œuvre coloniale et toute mission civilisa-

trice doit être, à peine de se voir vouée à l'échec, l'apanage d'une élite. C'est ce qu'exprimait récemment en termes fort heureux Monsieur Léon Perrier, Ministre Français des Colonies, dans un discours prononcé à la Sorbonne, et dont je me permets de vous citer le passage suivant :

« Je tiens à déclarer nettement que les colonies ne sont pas des lazarets pour indésirables de la Métropole, ni des refuges pour ceux qui ne sont parvenus à rien de bon dans la mère-patrie.

Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des quémandeurs innombrables, mais l'élite des techniciens et des spécialistes : ingénieurs, topographes, géodésiens, agronomes, vétérinaires, médecins, chimistes...

Et ceux que nous devons écarter, que nous écartons résolument, ce sont les inaptes, tous les incapables, les inadaptés, tous ceux qui viendraient grossir sans profit pour la colonie le cadre des non-valeurs européennes». Nous ne pouvons évidemment qu'applaudir à ces paroles, tout en faisant observer que les exigences énumérées dans ces déclarations se révèlent impuissantes à assurer, à elles seules, l'accomplissement intégral d'une œuvre de civilisation.

Toute entreprise coloniale, disions-nous, pour être menée à bien, doit être l'apanage d'une élite. Encore faut-il ne pas se méprendre sur le sens exact de cette expression et ne pas s'imaginer, comme trop de Belges l'ont fait jusqu'ici, que pour créer un empire colonial et pour civiliser il suffise de doter un pays neuf d'une

administration diligente, d'y envoyer les meilleurs médecins, les techniciens les plus habiles et les négociants les plus avisés.

Et je ne crois pas me tromper, Messieurs, en affirmant qu'aujourd'hui il n'est pas d'esprit clairvoyant qui ne reconnaisse que la crise de la vie familiale et le fléau de la dépopulation qui ravage le Congo ne soit dûs, en grande partie du moins, à la conception trop égoïste, trop matérielle et partant incomplète qu'un grand nombre de nos Coloniaux, même catholiques, se font de leurs devoirs.

La mission civilisatrice entreprise par notre pays tandis qu'il assumait la tutelle des populations congolaises, n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'une génération ; et trop nombreux sont ceux qui paraissent croire que la Belgique s'en est pleinement acquittée en chassant les Arabes esclavagistes de l'Afrique centrale.

Cette haute mission dont nous avons le droit d'être fiers, ne consiste pas seulement à donner aux Noirs une formation professionnelle les mettant à l'abri du besoin et leur permettant de fonder un foyer, ni à les faire bénéficier de tous les progrès de l'industrie moderne grâce auxquels les richesses de leur sol et de leur sous-sol seront plus aisément mises en valeur, ni même à accorder de larges subsides aux missionnaires chargés de leur donner une formation intellectuelle et morale.

Une conception si pauvre et si incomplète du rôle que nous avons à remplir en Afrique, n'a pu germer

que dans l'esprit d'hommes n'ayant pas ou n'ayant plus la foi. Mais ceux qui ont eu le bonheur d'être élevés dans la Religion Catholique, ont aussi le devoir de se faire une idée plus élevée et plus juste de leurs responsabilités.

Et la première de ces responsabilités, la plus redoutable assurément, c'est celle de l'âme des Noirs, de ces âmes innombrables qu'il s'agit de réveiller de leur torpeur et de rendre conscientes des devoirs que leur impose la grâce de la civilisation chrétienne. Des catholiques comme nous, Messieurs, ne peuvent plus permettre qu'on considère les Nègres comme des hommes irrémédiablement inférieurs au point de vue intellectuel et moral, comme de vils instruments placés sur le sol de la colonie pour nous en faciliter l'exploitation et vis-à-vis desquels nous n'avons d'autre obligation que de leur assurer un bien-être relatif.

Nous devons répéter sans cesse ce que trop de gens de chez nous paraissent vouloir systématiquement méconnaître, c.-à-d. que les Noirs ont une intelligence à éclairer et à développer ; une volonté à fortifier et une âme immortelle à sauver. Je crois entendre d'ici, Messieurs, la voix dédaigneuse de certains « hommes d'affaires », comme ils s'appellent eux-mêmes, me taxer d'idéalisme et m'affirmer que le soin de l'éducation et de la formation des indigènes incombe aux missionnaires auxquels, s'empresse-t-on d'ajouter, on accorde chaque année d'importants subsides.

Cette répartie que nous adresserons peut-être une

foule de belges très compétents en affaires coloniales, nous permet de mesurer leur ignorance en ce qui concerne les besoins de la vie morale des Noirs. Dire que leur formation morale incombe exclusivement aux missionnaires et qu'une fois les nègres sortis de la mission, nous n'avons plus à nous préoccuper ni du milieu où ils auront à vivre, ni des exemples qu'on leur donnera, sous le fallacieux prétexte que la formation reçue doit suffire à les préserver du mal, c'est presque aussi naïf que de soutenir qu'un enfant brusquement transporté du milieu bienfaisant de sa famille dans une société corrompue, demeurera vertueux ; c'est prêter gratuitement à cet enfant une force d'âme et une trempe de caractère dont les hommes mûrs eux-mêmes ne font pas toujours preuve.

On conçoit aisément dès lors l'importance primordiale de l'influence qu'exercent inévitablement dans un sens ou dans l'autre, les Blancs avec lesquels l'indigène se trouve journellement en contact et qu'il n'est que trop porté à imiter servilement. Dominés par les Européens leurs maîtres, les nègres doivent fatalement subir la pression morale que nous exercons sur eux par notre attitude plus encore que par les ordres que nous leur donnons et la manière dont nous les traitons. Ils vaudront ce que nous vaudrons nous-mêmes ; ils seront chrétiens dans la mesure où nous l'aurons été nous-mêmes. C'est à nous donc, Messieurs, catholiques convaincus, qu'incombe la noble mission d'enseigner aux Noirs par notre exemple, l'observation

persévérante des devoirs religieux, à nous de leur inspirer l'amour du travail et la fidélité au devoir conjugal.

Et c'est en agissant de la sorte seulement que nous pourrons éprouver la fierté légitime d'avoir rempli intégralement notre devoir de civilisateurs. Comprendre toute la grandeur que revêt un tel rôle, avoir l'énergie de le remplir sans faiblesse, voilà qui certes n'est pas à la portée de tout le monde.

Seuls des hommes d'élite, des hommes que n'aveugle pas la passion du lucre seront à la hauteur d'une telle tâche ; et notre colonie dont nous n'avons pas le droit, par lâcheté, d'entraver le magnifique essor, lance aujourd'hui un ardent appel vers cette élite, vers ces sauveurs qui viendront à elle non pour la dépouiller mais pour l'ennoblir. Toute œuvre coloniale doit être l'apanage d'une élite, vous disais-je tout à l'heure, Messieurs, et cet exposé vous aura laissé entrevoir, je pense, tout le danger qu'il y aurait à vouloir restreindre indûment le sens de ce mot.

Quant au problème de la crise de la vie familiale sévissant chez les Nègres, et dont la dénatalité est le résultat, l'exposé des principes qui précède ne nous en a pas écartés ; bien au contraire, vous verrez qu'il nous permet d'en découvrir le remède.

Il ne faut rien connaître de la vie coloniale, lisais-je dernièrement, pour ne pas avouer qu'une des principales causes de la dénatalité, dans les villes surtout,

est due à l'absence de pratiques religieuses parmi les Noirs. Dans un des plus grands centres, sur 32.000 indigènes, 25.000 baptisés dans l'Eglise catholique ne pratiquent plus ; les 7000 autres sont catholiques pratiquants, protestants ou païens. Voilà, concluait-on, le résultat de la propagande anti-religieuse et du mauvais exemple se conjuguant avec les penchants vicieux de la nature indisciplinée. Au Congo, Messieurs, comme partout ailleurs l'exemple vient de haut ; et parmi les Européens, dont trop souvent hélas, la conduite est à l'origine de cette lamentable situation, ce ne sont pas ceux qui se disent catholiques qui sont les moins coupables.

Voici d'autres réflexions puisées dans des lettres venant du Congo et que je livre à vos méditations :

« S'il est profondément regrettable, écrit-on, qu'en Belgique la foi baisse en bien des cœurs, les églises pourtant se remplissent quand même ». « Au Congo il n'en va pas ainsi, et si la proportion des catholiques pratiquants parmi les Européens est aussi faible ou plus faible qu'en Belgique le scandale y est bien plus grave. Un catholique sur 10, ou sur 15 en certains endroits, reste fidèle à ses devoirs religieux ; le grand nombre des Blancs vit dans le péché de la chair plus ou moins étalé ».

Que peut-on attendre de tels éducateurs? Non seulement ils ne font aucun bien réel aux Noirs mais ils leur font un tort réel.

Dans les campagnes, plus paisibles, où la vie est moins trépidante que dans les grandes agglomérations, le fléau de la dénatalité sévit avec moins d'in-

tensité. Il y sévit cependant, et le mode de recrutement de la main-d'œuvre n'y est pas étranger.

Les agents auxquels incombe cette mission, dominés par cette unique préoccupation : « Fournir dans le plus bref délai le nombre de travailleurs demandés », n'hésitent pas à désorganiser les foyers pour la vilaine satisfaction de leur intérêt personnel.

On emmène les hommes seuls laissant femmes et enfants abandonnés ; et quand les hommes reviennent, s'ils reviennent, car la mort ou l'attrait des centres en empêchent un bon nombre de retourner chez eux, ils sont souvent tarés, amoindris.

En vous disant ces tristes vérités, j'ose espérer, Messieurs, avoir réussi à vous faire partager l'opinion qui domine tout ce rapport et que je me permets de vous répéter encore au moment d'en terminer la lecture.

Seule l'élite de notre jeunesse, de notre jeunesse catholique surtout, pourra travailler au relèvement *complet* des Noirs ; et notre jeunesse est capable d'apporter le remède efficace à la crise familiale qui menace notre colonie dans son existence même.

Mais pour faire face à ces lourdes responsabilités qui vous attendent, vous, Messieurs, qui devrez demain choisir une carrière il faut vous y préparer sérieusement.

Ne soyez pas, une fois venus à l'Université, du nombre de ces jeunes gens dont toute l'activité en matière coloniale, se résume à la consultation d'un

journal de Bourse ; ne soyez pas de ceux dont l'ignorance en ce qui concerne les intérêts vitaux de notre colonie risque, le jour où ils siègeront dans un conseil d'administration ou au parlement, d'aggraver le mal dont souffre le Congo. Soyez au contraire désireux d'être éclairés sur vos devoirs à l'égard de la colonie ; tous, quelle que soit la carrière dont vous ayez fait choix et la situation que vous occupiez, quel que soit le champ où s'exerce votre activité : en Belgique, vous avez à répandre les idées saines et à combattre vigoureusement l'ignorance de vos compatriotes et leurs tenaces préjugés ; au Congo, vous avez à montrer le bon exemple et c'est tout dire.

Fréquentez les cercles coloniaux, prenez part aux travaux qui s'y élaborent et aux discussions qui s'y amorcent ; enfin, par un travail persévérant, faites vous des idées justes sur toutes les questions coloniales et puisez dans ce labeur les principes directeurs de votre action.

C'est ainsi seulement que vous apprendrez vraiment à jouer intégralement votre rôle de civilisateurs, c'est ainsi que vous répondrez vaillamment à l'appel angoissé que vous adressent les populations congolaises. Ce faisant, vous aurez bien mérité de l'Eglise et de la Patrie.

Jean Nieuwenhuys,
Etudiant en Droit à l'Université de Louvain.

Le jeune ouvrier belge au Congo

L'expansion coloniale de notre pays, qui s'est accrue sensiblement depuis la guerre, attire chaque année un grand nombre de jeunes ouvriers belges au Congo.

Ces jeunes gens, dont le nombre va croissant toujours, contribuent efficacement à créer, là où il n'existe pas encore, et à développer ailleurs, l'outillage industriel de notre colonie. Ce sont de vaillants pionniers dont les efforts énergiques aident à mettre en valeur les richesses immenses du continent africain.

Mais pour peu qu'on se rende compte de la vie que mènent ces jeunes gens, on remarque qu'ils sont trop souvent dépourvus de l'appui religieux, moral et économique dont ils ont besoin, non seulement pour conserver leurs convictions religieuses et préserver leurs moeurs chrétiennes, mais encore pour s'assurer contre les risques qui compromettent leur avenir familial et social.

En effet, ayant quitté leur famille avec laquelle ils ne peuvent garder que des relations épistolaires peu fréquentes, placés brusquement dans un milieu complètement différent du milieu familial, n'ayant qu'un compagnonnage des plus disparate menant une vie irrégulière et hasardeuse, exposés dans leur isolement à mille occasions dangereuses pour leurs mœurs ; ces jeunes ouvriers, privés de secours et d'appui, en arrivent inévitablement à négliger toute pratique reli-

gieuse et à laisser entrer toutes sortes de désordres dans leur vie. Il n'est personne qui ne voit combien une si déplorable situation est de nature à compromettre la famille que ces jeunes gens sont appelés à fonder, et combien infailliblement elle aboutit à en faire des dévoyés et des non-valeurs sociales.

Ces dangers sont trop nets, trop nombreux et ont fait trop de victimes pour qu'on ne se préoccupe pas sérieusement d'y parer. Or, on ne pourrait mieux offrir aux jeunes ouvriers belges émigrés au Congo l'appui dont ils ont besoin, qu'en les groupant dans une organisation sociale, qui satisfasse par ses différents services à leurs nécessités religieuses, morales et économiques.

L'urgence avec laquelle s'impose la création de cette organisation et de ces services est telle, que de l'avis d'hommes bien placés pour en juger, si l'on ne pourvoit pas efficacement à cette situation désastreuse il y aurait lieu de mener une campagne parmi la jeunesse ouvrière, pour déconseiller aux jeunes ouvriers belges de valeur, de se rendre au Congo. La foi religieuse, la pureté des mœurs, l'avenir familial et social sont autant de biens supérieurs qui se trouvent compromis, et ne peuvent être sacrifiés à la production matérielle ou à l'enrichissement du pays.

La situation que nous venons d'esquisser pour les jeunes émigrants belges se présente à peu près la même, sinon plus regrettable encore, pour les jeunes ouvriers noirs employés dans les industries du Congo.

Arrachés à leur village et à leur tribu, ces jeunes gens sont amenés dans des régions industrielles, distantes parfois de centaines de kilomètres de leur lieu d'origine. Pendant leur séjour dans les camps d'ouvriers, ils ont tôt fait d'oublier leurs traditions ancestrales, et s'ils ont reçu du missionnaire catholique une instruction religieuse, il en est fort peu qui ne perdent le don précieux de la foi et l'honnêteté à cause des conditions funestes dans lesquelles ils se trouvent placés. En plus, le travail pénible auquel ils sont astreints, et dont les riches salaires les attirent nombreux, compromet la santé physique d'un grand nombre, à tel point que la fondation d'une famille, l'acquisition d'une position sociale convenable, devient pour eux, très souvent, presque impossible. Et pourtant Messieurs, je vous le demande, n'ont-ils pas droit comme nous au soleil, ne sont-ils pas comme nous créés à l'image de Dieu, et surtout n'ont-ils pas comme nous droit aux moyens de vivre de manière à pouvoir le contempler un jour ?

La J. O. C. propose donc :

1° Qu'un office central soit créé en Belgique pour renseigner et conseiller les jeunes ouvriers belges qui songent à émigrer au Congo.

Il organisera chaque année une ou plusieurs retraites à l'intention des ouvriers partant au Congo.

2° Qu'une organisation pour ouvriers blancs soit établie au Congo. Cette organisation créerait des cen-

trales d'accueil et de renseignement. Ces centres auront leur « bibliothèque », leur « home », leur bureau d'assurance.

3° Qu'un comité central et des comités régionaux soient créés pour rassembler des renseignements sur la situation des jeunes ouvriers noirs et pour examiner les moyens d'améliorer, avec le concours de l'Etat et des Sociétés industrielles, les conditions morales et matérielles de leur vie, et notamment pour leur fournir le moyen de créer en temps voulu un foyer stable.

4° Que des efforts soient faits pour obtenir que les jeunes ouvriers blancs puissent emmener au Congo leur femme, dans des conditions morales et matérielles convenables, du moins lorsqu'ils sont destinés à des régions et à des postes dans lesquels le séjour de la femme blanche est possible.

Telle est, Messieurs, l'organisation nécessaire, qu'il nous a paru intéressant de vous décrire à grands traits. Elle attend pour devenir une vivante réalité, l'activité de ceux qui ont deux choses à cœur : « le Règne du Christ dans les âmes » et la « prospérité de la Belgique ». Car nous, jeunes catholiques, nous voulons bien être de toutes les mêlées, de toutes les grandes initiatives, à la condition qu'on nous permette de sauver notre âme.

René Pironnet,
Président de la J. O. C. de Micheroux.

CONCLUSIONS

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Colonie et des Belges qui s'y dévouent de respecter les lois du mariage,

considérant que tout Belge travaillant dans la Métropole ou dans la Colonie, a des devoirs vis-à-vis de celle-ci,

le Congrès émet les vœux suivants :

1° Que l'Etat et les Sociétés favorisent de tout leur pouvoir l'installation au Congo de familles belges ; notamment par l'octroi de billets de passage gratuits aux femmes des fonctionnaires et des agents, par le perfectionnement des services de Croix Rouge, l'installation de sanatoria de repos et de centres productifs de vivres frais, ainsi que d'établissements d'instruction pour Européens.

Que des mesures spéciales soient prises pour aider les jeunes ouvriers à emmener leur femme au Congo.

2° Que des mesures soient prises, et une œuvre permanente créée pour faciliter aux ouvriers noirs l'établissement d'un foyer régulier et pour aider au développement normal des familles.

3° Que les établissements d'instruction éclairent la jeunesse catholique sur ses devoirs vis-à-vis de la Colonie, et que l'Etat encourage la création, dans ces établissements, de cours coloniaux. Que la jeunesse elle-même se prépare, par l'étude personnelle ou la fréquentation des cercles coloniaux, à la tâche qui lui incombera bientôt de collaborer soit en Belgique soit au Congo même à la civilisation catholique des Noirs.

4° Qu'un organisme destiné à renseigner, protéger et aider les jeunes ouvriers belges qui veulent se rendre au Congo ou s'y trouvent déjà soit créé au plus tôt avec le concours de l'A. U. C. A. M. et de la J. O. C.

Imprimatur :
Lovanii, die 8ª Sept. 1927.
P. LADEUZE, Rect. Univ. del.

Louvain. — Typ. J. Kuyl-Otto, 27, rue Vanderkelen. - Tél. 679.

EN PRÉPARATION :

Pour la Chine, par PIERRE CHARLES.

Le Soleil Levant, par HITONO MATSU.

Hors Série :

Pour que les jeunes soient un peu moins vieux, par PIERRE CHARLES, S. J. *(épuisé).* Prix : 0,50 fr.

Katikiro. — Prémices sanglantes de l'Afrique (1885), *drame en quatre actes,* par un missionnaire. Prix : 3,00 fr.

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ POUR LES CERCLES D'ÉTUDES :

Petit Atlas complet des Missions Catholiques. Prix : 4,00 fr.